



CRI DE SECOURS CONTRE LA PROLIFERATION DES ARMES LEGERES ET
DE PETIT CALIBRE
197avenue industrielle, Kalemie – RD Congo
Tél. +243 (0) 812 629 330
Crispal_afrique_rdc@yahoo.fr
www.reseau-rafal.org/node/149

RAPPORT ANNUEL 2016

CRISPAL-AFRIQUE

➤ **Situation sécuritaire et politique du pays en général**

Le début de l'année, de manière générale le contexte du pays pendant ce trimestre est resté marqué par des tensions politiques relatives aux échéances électorales. La fin de juillet a connu le lancement du processus d'enrôlement des électeurs, un exercice préalable avant les élections et supposé prendre plusieurs mois.

Comme pour le reste de l'année, des appels à manifester pour réclamer les élections à la date constitutionnelles ont été organisés et souvent dispersés par les forces de l'ordre.

D'un autre côté, des travaux préparatoires pour le Dialogue politique ont été annoncés au 30 juillet 2016 mais une certaine partie de l'Opposition et les sociétés civiles congolaises continuent à s'en opposer.

Au niveau sécuritaire, la RDC a continué à être caractérisée par l'activisme des groupes armés. En Ituri, au Sud Kivu, au Nord Kivu et au Kasai, des affrontements ont été signalés entre les FARDC et les différents groupes armés actifs dans ces secteurs.

S'agissant des droits de l'homme, il y aurait eu plus de violations des droits de l'homme à caractère politique sur toute l'année dernière. Et le mois de mai a été noir avec 155 violations, révèle la dernière note mensuelle du bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme.

L'Organisation sans but lucratif Cri de secours contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, CRISPAL-Afrique, a commencé ses activités depuis plus de 5 ans et continue sa lutte qui est de contribuer à la paix en luttant contre la prolifération des ALPC et de leurs munitions.

CRISPAL-Afrique a été créée en vue de contribuer à l'amélioration de la paix et de la sécurité en RDC.

➤ **Etat de la sécurité quotidienne dans les lieux de présence de CRISPAL-Afrique et dans le pays**

1. Conflit dans l'est du pays

Les atteintes aux droits fondamentaux demeuraient très courantes dans l'est de la RDC, où le conflit continuait de faire rage. L'absence de pouvoirs publics locaux et les lacunes dans la protection des civils ont provoqué des morts.

2. Exactions perpétrées par des groupes armés

Les groupes armés ont perpétré toute une série d'exactions, parmi lesquelles des exécutions sommaires, des enlèvements, des traitements cruels, inhumains et dégradants, des viols et d'autres sévices sexuels, et des pillages de biens civils. Les FDLR, les Forces de résistance patriotique d'Ituri (FRPI) et plusieurs groupes armés Maï Maï (milices locales et communautaires) figuraient au nombre des responsables des atrocités commises contre la population civile. Les combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) étaient toujours actifs et ont continué de se livrer à des atteintes aux droits humains dans les zones frontalières du Soudan du Sud et de la République centrafricaine.

Dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), des civils ont été massacrés au moyen généralement de machettes, de houes et de haches. Dans la nuit du 13 août, 46 personnes ont été tuées à Rwangoma, un quartier de la ville de Beni, par des membres présumés du Front démocratique allié

(ADF), groupe armé ougandais disposant de bases dans l'est de la RDC.

3. Violations commises par les forces de sécurité

Des soldats se sont rendus coupables d'atteintes aux droits fondamentaux au cours d'opérations menées contre des groupes armés. Certains ont également procédé à des exécutions extrajudiciaires de civils qui protestaient contre l'absence de protection de la part de l'État.

4. Violences faites aux femmes et aux filles

Plusieurs centaines de femmes et de filles ont subi des violences sexuelles dans les zones de conflit. Parmi les auteurs de ces violences figuraient des soldats et d'autres agents de l'État, mais aussi des combattants de groupes armés tels que les Raïa Mutomboki (coalition de groupes armés), les FRPI et les Maï Maï Nyatura (milice hutu).

5. Enfants soldats

Plusieurs centaines d'enfants ont été recrutés par des groupes armés, dont les FRPI, les Maï Maï Nyatura, les FDLR et leur branche armée officielle, les Forces combattantes Abacunguzi (FOCA), et l'Union des patriotes pour la défense des innocents (UDPI). Comme les années précédentes, ils étaient utilisés en tant que combattants, mais aussi pour cuisiner, nettoyer, récolter les taxes imposées et transporter des marchandises.

6. Violences intercommunautaires

Les violences intercommunautaires opposant les Hutus et les Nandes se sont intensifiées dans les territoires de Lubero et de Walikale (Nord-Kivu). Les deux communautés ont reçu le soutien de groupes armés – des FDLR pour les Hutus et de groupes maï maï pour les Nandes –, ce qui a donné lieu à un grand nombre de morts et de lourds dégâts à des biens civils. Aux mois de janvier et de février, les combats ont atteint une ampleur alarmante. Le 7 janvier, les FDLR ont tué au moins 14 Nandes du village de Miriki, dans le sud du territoire de Lubero. Quand les habitants ont manifesté pour dénoncer l'absence de protection à la suite de l'attaque, l'armée a tiré à balles réelles, faisant au moins un mort parmi les manifestants. Quelques semaines plus tard, au moins 21 Hutus ont été tués, 40 autres blessés et plusieurs dizaines d'habitations incendiées au cours d'attaques lancées par des miliciens nandes.

Le 27 novembre, plus de 40 personnes ont été tuées lors d'une attaque menée par un groupe d'autodéfense nande contre un village hutu.

Dans la province du Tanganyika, les affrontements entre les Batwas et les Lubas ont repris en septembre, faisant un nombre élevé de morts et d'importants dégâts matériels. Ces affrontements incessants ont donné lieu à des exécutions sommaires, des violences sexuelles et des déplacements massifs. D'après des chefs locaux et des organisations de la société civile, plus de 150 écoles de la province ont été réduites en cendres lors de violences intercommunautaires.

7. Réfugiés et personnes déplacées

Les combats entre l'armée et les groupes armés ont été à l'origine de vastes déplacements. En février, plus de 500 000 réfugiés congolais étaient enregistrés dans les pays voisins. Au 1er août, on

recensait neuf millions de personnes déplacées en RDC, dans les deux provinces du Kivu pour la plupart.

À la suite d'allégations selon lesquelles des membres de groupes armés, notamment des FDLR, se dissimulaient dans les camps, le gouvernement a fermé plusieurs des camps mis en place en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) pour accueillir les personnes déplacées. Cette mesure, largement critiquée par les organisations humanitaires, a touché environ 40 000 personnes et a entraîné de nouveaux déplacements ainsi qu'une plus forte insécurité. Lors de la fermeture des camps, nombre de leurs résidents ont été victimes de violations des droits humains aux mains de soldats.

➤ **Moyens financiers et humains**

1. *Moyens financiers :*

CRISPAL-Afrique œuvre avec les cotisations de ses membres et bénéficie parfois les financements des bailleurs de fonds tel que GRIPE, ...

2. *Moyens humains :*

CRISPAL-Afrique emploie à son sein 12 staffs dont 4 salariés. CRISPAL-Afrique bénéficie aussi des expertises des stagiaires bénévoles. Pour l'année 2016, CRISPAL-Afrique a bénéficié de 6 stagiaires.

➤ **Domaine d'actions (activités)**

Son domaine d'activités se caractérise par les buts (objectifs) qu'elle s'est assignés.

Buts et domaines d'actions

- Servir de cadre d'échange d'information, d'expérience dans le but de lutter contre la prolifération des ALPC, en RDC,
- Améliorer les mécanismes de contrôle des transferts, de détention et d'usage des armes légères ainsi que les processus de lutte contre la prolifération des armes légères en vue du relèvement communautaires des populations de base victimes de violences armées,
- Collecter et divulguer les informations sur la prolifération des armes et ses conséquences, les lois d'acquisition et de possession d'une arme à feu, les modalités d'utilisation de ces armes et les sanctions prévues en cas de possession et d'utilisation illicite,
- Lutter contre la prolifération des armes légères,
- Promouvoir la réduction de la violence armée en vue de soulager les souffrances de la population causées par la circulation et le trafic illicite des ALPC
- Promouvoir la culture de la paix et la résolution pacifique des conflits armés,
- Promouvoir la culture de la non implication des enfants dans les conflits armés,
- Promouvoir la culture de la paix et la résolution pacifique des conflits des conflits en RDC,
- Améliorer, en RDC, les mécanismes de contrôle de la circulation, des transferts, de la détention et de l'usage des ALPC et de leurs munitions,
- Participer aux initiatives et activités de désarmement communautaire,

- Lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre

➤ **Activités réalisées en 2016**

Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre				
Résultat 1	Etat d'exécution	Analyse quantitative	Analyse qualitative	Commentaires
Servir de cadre d'échange d'information, d'expérience dans le but de lutter contre la prolifération des ALPC en RDC				
1.1 Création d'un cadre de concertation avec les autorités politico-administrative	En cours	50 participants à ce cadre dont les magistrats, les administrateurs des territoires, les chefs de divisions et les ministres provinciaux, la Police et les FARDC	Animé par les experts en lutte contre la prolifération	La création de ce cadre rencontre des difficultés dans ce sens que beaucoup des autorités ne comprennent pas encore la lutte contre la prolifération des ALPC est réservée aux autorités de haut rang
1.2 Appui à la structuration des acteurs de la lutte contre les armes légères et de petit calibre	En cours	Cartographie des intervenants dans la lutte contre la prolifération des ALPC	Travail des membres actifs du CRISPAL-Afrique	Cette activité est en cours d'exécution et doit prendre fin en deuxième trimestre de l'année 2017 car commencée en mi 2016
1.3 Formation en lutte contre les armes légères	Terminé	46 personnes formées dont 4 femmes	Les Modules suivants ont été développés: Formation sur les techniques	

			de sécurisation des aires protégées, cas du Grand Paysage de Virunga	
1.4 Sensibilisation	Terminé	1578 personnes dont 485 femmes ont été sensibilisées	La sensibilisation a porté sur la paix, la sécurité, la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre par des théâtres,...	Cette activité devrait continuer car ça enlève aux populations locales l'idée négative de la prolifération et donne une bonne perspective de la paix et la sécurité en milieu rural
Résultat 2	Etat d'exécution	Analyse quantitative	Analyse qualitative	Observations
Améliorer les mécanismes de contrôle des transferts, de détention et d'usage des armes légères ainsi que les processus de lutte contre la prolifération des armes légères en vue du relèvement communautaires des populations de base victimes de violences armées				
2.1 Les populations locales interviennent dans la concertation avec les autorités sur les mécanismes de contrôle des	Terminé	67 leaders communautaires ont parlé devant leurs populations locales	Thèmes abordés sont : la paix et la sécurité dans notre milieu	Avant la sensibilisation, il était question de mettre ensemble la population et les autorités locales de discuter sur la perception de la paix et de la

transferts, de détention et d'usage des APLC				sécurité dans leurs milieux
2.3 Concertation entre les leaders locaux et autorités locales sur les mécanismes de contrôle des transferts d'usage ainsi que le processus de lutte contre la prolifération des ALPC	Pas commencé	Cfr activité 1.1		
Résultat 3	Etat d'exécution	Analyse quantitative	Analyse qualitative	Commentaire
Collecter et divulguer les informations sur la prolifération des armes et ses conséquences, les lois d'acquisition et de possession d'une arme à feu, les modalités d'utilisation de ces armes et les sanctions prévues en cas de possession et d'utilisation illicite				
3.1 Collecter les informations sur la prolifération des armes et ses conséquences, les lois d'acquisition et de possession d'une arme à feu, les modalités d'utilisation de ces armes et les	Activité en continuation			

sanctions prévues en cas de possession et d'utilisation illicite				
3.2 divulguer les informations sur la prolifération des armes et ses conséquences, les lois d'acquisition et de possession d'une arme à feu, les modalités d'utilisation de ces armes et les sanctions prévues en cas de possession et d'utilisation illicite	Activité en continuation			
Résultat 4	Etat d'exécution	Analyse quantitative	Analyse qualitative	Commentaire
Participer aux initiatives et activités de désarmement communautaire				
Résultat 5	Etat d'exécution	Analyse quantitative	Analyse qualitative	Commentaire
Lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre				
Activité 5.1 Monitoring des cas de violences sexuelles	Terminée	584 cas répertoires		
Activité 5.2 Sensibilisation		2584 dont 579 femmes	Sensibilisation sur : la loi sur les violences sexuelles, sur les infractions de	Vu le nombre élevé de cas, il est important de continuer avec cette activité

			violences sexuelles	
--	--	--	------------------------	--

➤ **Réunions avec les autres acteurs**

CRISPAL-Afrique participe à des réunions et conférences. En 2016, CRISPAL-Afrique a participé à 12 réunions mensuelles sur la paix et la sécurité et 3 conférences internationales.

➤ **Suivi et évaluation des activités**

CRISPAL-Afrique procède à deux types de suivi et évaluation : suivi et évaluation interne et externe.

- Le suivi et évaluation interne

Ce suivi s'effectue par les membres qui exécutent les activités sur terrain. Ils le font avant pendant et après chaque activité

- Le suivi et évaluation externe

CRISPAL-Afrique recourt à l'expertise extérieure. Un consultant vient faire le suivi et évaluation des activités du CRISPAL-Afrique.